

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Vector® Fluid polish

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Vector® Fluid polish est une suspension destinée à un nettoyage en douceur, intense et dynamique aux ultrasons de la surface des dents, des prothèses dentaires et des racines à l'aide du système Vector®.

Catégorie de produits [PC]

PC 0 - Autres

Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Télécopie : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL SE, Höpfigheimer Str. 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: +49 7142 705-0, Fax: +49 7142 705-500, info@duerrdental.com

en France:

DÜRR DENTAL FRANCE S.A.R.L., 71 Rue des Hautes Pâtures, 92 000 Nanterre, France, infodurrfr@duerrdental.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Bien que ce produit ne soit pas soumis à l'obligation d'identification, nous recommandons d'observer les conseils de sécurité.

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

Procédure de classification

Selon l'ordonnance (CE) 1272/2008, art. 1 n° 5(d), ce produit en tant que produit médical est exclu de l'obligation de marquage.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Indications diverses

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

Selon l'ordonnance (CE) 1272/2008, art. 1 n° 5(d), ce produit en tant que produit médical est exclu de l'obligation de marquage.

2.3 Autres dangers

Le mélange contient < 0,15 % de substances ayant des propriétés potentielles de perturbation endocrinienne. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Vector® Fluid polish contient de l'hydroxyapatite, du phosphate de calcium, un agent dispersant, des parabènes, des adjuvants et un arôme (contient du limonène).

Composants dangereux

ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43 ; N°CE : 200-578-6; N°CAS : 64-17-5

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319

Limites de concentrations

spécifiques: Eye Irrit. 2 ; H319: C $\geq 50 \%$

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée Brouillard d'eau Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) n'est connu(e).

Produits de combustion dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

5.3 Conseils aux pompiers

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Pour les secouristes

Protection individuelle

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker à des températures inférieures à 5 °C. Ne pas stocker à des températures supérieures à 25 °C. Protéger de l'ensoleillement.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/STEL (F)
Valeur limite : 5000 ppm / 9500 mg/m³

Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

DNEL/DNEL

ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5

Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur limite :	950 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	87 mg/kg
Facteur d'évaluation :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	206 mg/kg
Facteur d'évaluation :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	114 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur limite :	1900 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	343 mg/kg
Facteur d'évaluation :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	950 mg/m ³

PNEC

ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5

Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce)
Valeur limite :	0,96 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer)
Valeur limite :	0,79 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Industriel)
Voie d'exposition :	Terre
Valeur limite :	0,63 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce)
Valeur limite :	3,6 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau de mer)
Valeur limite :	2,9 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Intoxication secondaire)
Valeur limite :	729 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Valeur limite :	580 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.

Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Remarques générales

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Autres mesures de protection

Assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : visqueux

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Caractéristiques en matière de sécurité

Point de fusion/point de congélation :

Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : (1013 hPa)

Aucune donnée disponible

Température de décomposition : (1013 hPa)

Aucune donnée disponible

Point éclair :

non applicable

Température d'auto-inflammation :

non applicable

Limite inférieure d'explosivité :

non applicable

Limite supérieure d'explosivité :

non applicable

Pression de vapeur : (50 °C)

Aucune donnée disponible

Densité : (20 °C) env.

1,1 g/cm³

Test de séparation des solvants : (20 °C) <

3 %

Solubilité dans l'eau : (20 °C) env.

90 Pds %

pH : (20 °C / 20 g/l)

6,5 - 7,5

log P O/W :

Aucune donnée disponible

Temps d'écoulement : (20 °C) <

20 s

DIN gobelet 4 mm

Seuil olfactif :

Aucune donnée disponible

Teneur en COV maximale (CE) :

4 Pds %

Liquides comburants : Non applicable.

Propriétés explosives : Non applicable.

Substances ou mélanges corrosifs N'a pas d'effet corrosif sur les métaux.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

pour les métaux :

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5 mL/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	ATEmix
Voie d'exposition :	Par voie orale
Dose efficace :	négligeable

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Éviter le contact avec les yeux.

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	ATEmix
Voie d'exposition :	Dermique
Dose efficace :	négligeable
Paramètre :	DL50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	20 g/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	ATEmix
Voie d'exposition :	Inhalation (vapeur)
Dose efficace :	négligeable
Paramètre :	CL50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

Dose efficace : 125 mg/l
Temps d'exposition : 4 h
Méthode : OCDE 403

Corrosion

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Oeil du lapin: pas irritant.
Méthode : ISO 10993-10.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cobaye: pas d'effet sensibilisant. Méthode : ISO 10993-10.

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Toxicité orale subaiguë

Paramètre : NOAEL(C) (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition : Par voie orale
Espèce : Rat
Dose efficace : 1730 mg/kg
Temps d'exposition : 24 h
Méthode : OCDE 408

Toxicité par inhalation subaiguë

Paramètre : NOAEL(C) (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 20 mg/l

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange contient < 0,15 % de substances ayant des propriétés potentielles de perturbation endocrinienne.

Informations complémentaires

Selon l'ordonnance (CE) 1272/2008, art. 1 n° 5(d), ce produit en tant que produit médical est exclu de l'obligation de marquage.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

Dose efficace : 11200 mg/l
Paramètre : CL50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Tête de boule
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : > 15000 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Ceriodaphnia spec
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 9,6 mg/l

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 9200 - 14300 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Ceriodaphnia spec
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 1806 mg/l

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Chlorella vulgaris
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 275 mg/l
Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Selenastrum capricornutum
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 440 mg/l
Paramètre : IC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : > 100 mg/l
Paramètre : ErC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : > 4800 mg/l
Temps d'exposition : 72 h
Méthode : OCDE 201

Station d'épuration

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5)
Inoculum : Effets dans les stations d'épuration
Dose efficace : 5800 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Distribution

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange contient < 0,15 % de substances ayant des propriétés potentielles de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.8 Autres informations écotoxicologiques

En cas d'utilisation conforme, il ne faut pas s'attendre à des problèmes écologiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Après utilisation conforme

Opérations d'élimination

Éliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Opérations de valorisation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 40, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges · 03. Composants dangereux · 11. Toxicité aiguë · 11. Corrosion · 11. Sensibilisation respiratoire ou cutanée · 11. Cancérogénité · 11. Mutagénicité sur les cellules germinales · 11. Toxicité pour la reproduction · 11. Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique · 11. Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée · 11. Danger par aspiration · 12. Toxicité aquatique · 15. Limites d'utilisation

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS = Chemical Abstracts Service
CE = Commission European
CED = Catalogue Européen des déchets
CEN = Comité européen de normalisation
CL50 = Concentration léthale médiane
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction
CO₂ = Dioxyde de carbone
COV = Composés organiques volatils
CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)
DL50 = Dose léthale médiane
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA = Association internationale du transport aérien
ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile internationale - instruction technique
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP
Mention H = Mention de danger SGH
NE = Norme Européenne
NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONU = Nations Unies
PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)
TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)
UE = Union Européenne
vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Selon l'ordonnance (CE) 1272/2008, art. 1 n° 5(d), ce produit en tant que produit médical est exclu de l'obligation de

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : Vector® Fluid polish
Mise à jour : 17.01.2023
Date d'édition : 31.07.2023

Version (Révision) : 4.0.0 (3.0.1)

marquage.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.